



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
AOÛT 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller
Monsieur François McKinnon	Conseiller

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Madame Lyne Hounsell	Conseillère
----------------------	-------------

**ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT :**

Monsieur Denis Landry	Directeur général
-----------------------	-------------------

---

**1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h00.

---

**2. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

---

**3. RÉSOLUTION N° 2023-109  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant le point « Affaires nouvelles » ouvert.**

---

**4. RÉSOLUTION N° 2023-110  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11  
JUILLET 2023 : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 11 juillet 2023 tel que rédigé.**

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
AOÛT 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**5. RÉSOLUTION N° 2023-111  
AUDIT MNP / RAPPORT FINANCIER MUNICIPAL  
CONSOLIDÉ / EXERCICE 2022: DÉPÔT ET MANDATAIRE**

**ATTENDU** que, conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le directeur général / greffier-trésorier dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2022;

**ATTENDU** que le directeur général / greffier-trésorier a présenté aux membres du conseil le sommaire de la situation financière 2022;

**ATTENDU** qu'un avis public a dûment été publié conformément à l'article 176.1 du code municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**D'ACCEPTER** en dépôt le rapport financier consolidé 2022, exercice terminé le 31 décembre 2022, tel que préparé par la firme comptable MNP et présenté aux membres du conseil par le directeur général de la municipalité.

**D'autoriser** le directeur général à attester, au titre de greffier-trésorier, de la véracité du rapport financier consolidé terminé le 31 décembre 2021 et à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit rapport.

---

**6. RÉSOLUTION N° 2023-112  
ÉTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES MUNICIPALES AU 31  
JUILLET 2023: DÉPÔT**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'accepter** en dépôt l'état des activités financières municipales en date du 31 juillet 2023 tel que présenté par le directeur général.

---

**7. RÉSOLUTION N° 2023-113  
AÉROPORT DE NATASHQUAN / ACCORD DE SERVICE  
ENTRE NAV CANADA ET LA MUNICIPALITÉ DE  
NATASHQUAN: ACCEPTATION ET MANDATAIRE**

**ATTENDU** l'accord, originalement daté du 3 mai 2012, qui lie la municipalité de Natashquan et NAV CANADA relatif à la définition de certaines modalités de procédure et d'exploitation à l'aéroport de Natashquan;

**ATTENDU** le souhait émis par NAV CANADA d'effectuer une mise à jour pour uniformiser le gabarit des ententes et des accords;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
AOÛT 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ATTENDU** que les deux parties désirent reconduire ledit accord;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, le nouvel accord proposé par NAV CANADA tel que présenté aux membres du conseil.

---

**8. RÉSOLUTION N° 2023-114  
ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC /  
DEMANDE DE DON: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'accorder un don au montant de deux cents dollars (200,00 \$) à l'Association du cancer de l'Est du Québec.

---

**9. RÉSOLUTION N° 2023-115  
RADIO COMMUNAUTAIRE CKNA / RENOUELEMENT DE  
LA CARTE DE MEMBRE (20\$): AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'administration municipale procède au renouvellement de la carte de membre, couvrant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, de la radio communautaire CKNA au coût de vingt dollars (20,00 \$).

---

**10. RÉSOLUTION N° 2023-116  
GESTION DES CHIENS ERRANTS / CONTRÔLEUR  
ANIMALIER / APPEL DE CANDIDATURES: AUTORISATION**

**ATTENDU** les demandes d'intervention émanant des citoyens reçues par l'administration municipale concernant la question des chiens errants dans le périmètre urbain de Natashquan;

**ATTENDU** que de nombreuses pistes de solutions ont été abordées sans donner les résultats escomptés;

**ATTENDU** que la municipalité est déterminée à mettre en place une solution adéquate à la problématique des chiens errants sur son territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
AOÛT 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

D'autoriser l'administration municipale à faire paraître un appel de candidatures en vue d'obtenir les services d'un contrôleur animalier.

---

**11. RÉSOLUTION N° 2023-117  
AÉROPORT DE NATASHQUAN / REPRISE DE  
L'AVITAILLEMENT DES AÉRONEFS / ÉTUDES DES  
OPTIONS ENVISAGEABLES: MANDATAIRE**

**ATTENDU** le souhait émis par le conseil municipal d'une reprise de l'avitaillement des aéronefs à l'aéroport de Natashquan à la suite du moratoire décrété lors du déversement d'hydrocarbures en janvier 2023;

**ATTENDU** que l'analyse exhaustive des différentes options qui s'offrent à la municipalité est nécessaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'octroyer le mandat au directeur général de contacter les parties concernées pour discuter des solutions envisageables afin d'informer par la suite le conseil municipal des diverses solutions pertinentes à la reprise de l'avitaillement à l'aéroport de Natashquan.

---

**12. RÉSOLUTION N° 2023-118  
MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES LIÉS AUX FEUX  
DE FORÊT / EMBAUCHE DES OUVRIERS SYLVICOLES  
POUR LA PÉRIODE AUTOMNALE: AUTORISATION**

**ATTENDU** que la municipalité de Natashquan a signé une entente de financement avec le ministère de la Sécurité publique et s'est engagée à réaliser des travaux visant la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt;

**ATTENDU** que l'administration municipale souhaite procéder à la continuation des travaux de prévention à l'automne 2023 afin de mener à bien les priorités établies;

**ATTENDU** que les prévisions budgétaires permettent d'anticiper l'embauche de huit ouvriers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder au moment jugé opportun, notamment en regard de l'indice d'inflammabilité, à l'embauche du personnel nécessaire à la réalisation des travaux.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
AOÛT 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**13. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2023-119  
POSTE À COMBLER À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA  
MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN / APPEL DE  
CANDIDATURE: AUTORISATION**

**ATTENDU** que les membres du conseil reconnaissent que l'administration municipale a besoin de s'adjoindre une nouvelle ressource administrative pour répondre aux nombreuses tâches de la présente direction, notamment en matière de gestion aéroportuaire et municipale;

**ATTENDU** que les membres du conseil conviennent que l'aéroport de Natashquan nécessite une gestion indépendante et, de ce fait, une ressource dédiée pour réaliser le mandat relatif aux ententes signées avec Transports Canada;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel de candidatures pour un poste d'administrateur.trice à la direction générale de la municipalité de Natashquan.

---

**14. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2023-120  
CAMION MUNICIPAL GMC SIERRA 2013 / TRAVAUX DE  
CARROSSERIE ET PEINTURE: AUTORISATION**

**ATTENDU** le besoin d'effectuer des travaux de carrosserie sur le camion municipal GMC Sierra 2013;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à octroyer les réparations de carrosserie du camion GMC Sierra à monsieur Simon Hounsell pour un montant forfaitaire de mille cinq cents dollars (1500,00 \$).

---

**15. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2023-121  
PARC EN FACE DE L'ÉGLISE / ÉCLAIRAGE DE LA CROIX:  
AUTORISATION**

**ATTENDU** le désir exprimé par les membres du conseil qu'une démarche soit entreprise afin que la croix située face à l'église du village soit dotée d'un système d'éclairage;

**ATTENDU** qu'une proposition a été reçue de l'entreprise XYZ Technologies et que celle-ci, considérée par le conseil municipal, est recevable à l'exception du volet installation qui, compte tenu des coûts projetés, ne permet pas de rencontrer les limites budgétaires consenties;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
AOÛT 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ATTENDU** que l'administration municipale est en mesure de faire réaliser les travaux d'installation à l'interne;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** le directeur général à discuter avec l'entreprise XYZ Technologie afin de convenir d'une nouvelle proposition qui écarterait l'option installation.

**D'autoriser** l'administration municipale à procéder à l'achat des matériaux requis (incluant les frais connexes et la programmation) afin de procéder diligemment à l'éclairage de la croix.

---

**16. RÉSOLUTION N° 2023-122  
COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 juillet 2023 et en autorise le paiement.

---

**17. RÉSOLUTION N° 2023-123  
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 juillet 2023 et en autorise le paiement.

---

**18. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS**

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de 31 juillet, avec un récapitulatif des opérations financières par Accès D.

---

**19. BALANCE DE VÉRIFICATION**

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
AOÛT 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**20. CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu, le cas échéant, la liste contenant les titres de la correspondance et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

---

**21. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

---

**22. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2023-124  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**QUE** la séance soit levée à 19h43.

---

Henri Wapistan  
Maire

---

Denis Landry  
Directeur général